

Classe de quatrième

Histoire

DU SIÈCLE DES LUMIÈRES À L'ÂGE INDUSTRIEL

À l'école primaire, les élèves ont abordé les XVIII^e et XIX^e siècles à travers l'histoire nationale et celle de l'Océanie. En quatrième, les révolutions sont au centre du programme : les XVIII^e et XIX^e siècles sont caractérisés par des ruptures décisives dans l'ordre politique, social et économique et par l'accélération de l'histoire. Dans l'espace Pacifique, les ruptures et l'accélération de l'histoire sont issues des voyages d'exploration et des contacts qu'ils ont entraînés.

Les élèves, poursuivent l'acquisition de repères en approfondissant la maîtrise de leur utilisation.

Ils consolident leur pratique de sources historiques diverses : identification, prise en compte du contexte, confrontation entre sources différentes. Ils sont amenés à développer davantage l'exposition de leurs connaissances : les textes produits à l'écrit et les prises de parole doivent mettre en évidence les continuités, les ruptures et les interactions...

Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.

Thème transversal au programme d'histoire : les arts, témoins de l'histoire des XVIII^e et XIX^e siècles

Ce thème ne fait pas l'objet d'un enseignement isolé ; le professeur choisit un itinéraire composé d'au moins une oeuvre et/ou un artiste significatif pour chacune des parties du programme.

Les dimensions sensible, technique et esthétique, impliquent un travail conjoint avec les professeurs des autres disciplines concernées.

EXEMPLES D'OEUVRES OU D'ARTISTES (la liste n'est ni impérative, ni limitative)

Des tableaux de Canaletto, Vernet, Vigée-Lebrun, Goya, David, Delacroix, Ingres, Monet, Meissonnier (*Siège de Paris*), des portraits des rois de France...

Des sculptures de Puget, Pigalle, Carpeaux, Bartholdi, Rodin, Camille Claudel...

Des photos et les premiers films de Nadar, des Frères Lumière...

Des oeuvres d'architecture et d'urbanisme : Le Petit Trianon à Versailles, la Place de la Concorde de Ange-Jacques Gabriel, l'Opéra Garnier à Paris, le Paris d'Haussmann, le *Vittoriano* à Rome, le quartier wilhelmien de Strasbourg ou Metz, l'oeuvre de Gustave Eiffel...

Des extraits d'oeuvres littéraires de Beaumarchais, Goethe, Germaine de Staël, Balzac, George Sand, Flaubert, Zola...

Des extraits d'oeuvres de compositeurs : Vivaldi, Mozart, Beethoven, Schubert, Verdi, Wagner...

CAPACITÉS

- **Identifier** la nature de l'oeuvre
- **Situer** la nature de l'oeuvre
- **Décrire** l'oeuvre et en expliquer le sens
- **Distinguer** les dimensions artistiques et historiques de l'oeuvre

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classe de quatrième

Polynésie française

I - L'EUROPE ET LE MONDE AU XVIII^e SIÈCLE (environ 25% du temps consacré à l'histoire)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Au XVIII^e siècle, **les philosophes et les savants** mettent en cause les fondements religieux, politiques, économiques et sociaux de la société d'ordres.

DÉMARCHES

La France est au centre de cette étude qui est menée à partir de **la vie et de l'oeuvre d'un philosophe des Lumières ou d'un savant au choix.**

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant :

-L'Encyclopédie, milieu du XVIII^e siècle

Raconter quelques épisodes de la vie du philosophe ou du savant étudié, et **expliquer** en quoi ils sont révélateurs du siècle des Lumières

Thème 2- L'EUROPE DANS LE MONDE AU XVIII^e SIÈCLE

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Les grandes puissances européennes et leurs **domaines coloniaux**, les grands **courants d'échanges mondiaux** au XVIII^e siècle, l'exploration et la découverte du Pacifique

DÉMARCHES

L'étude s'appuie sur **des cartes et des tableaux** au choix représentant une ville ou un port. **Pour l'exploration et la découverte du Pacifique, l'étude est menée à partir de l'exemple des premiers contacts à Tahiti.**

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

-Les grandes puissances politiques en Europe sur une carte de l'Europe au début du XVIII^e siècle

-Leurs empires coloniaux sur une carte du monde au début du XVIII^e siècle

-Quelques grandes routes maritimes

-Découverte de Tahiti par Wallis : 1767

-Voyage de Bougainville à Tahiti : 1768

-Cook à Tahiti : 1769

-Arrivée de la London Missionary Society (LMS) à Tahiti : 5 mars 1797

Raconter un récit de voyage, une relation des premiers contacts.

Thème 3 - LES TRAITES NÉGRIFIÈRES ET L'ESCLAVAGE

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Les traites orientale, transsaharienne et interne à l'Afrique noire ont précédé la traite atlantique qui connaît un grand développement au **XVIII^e siècle** dans le cadre du «commerce triangulaire » et de l'économie de plantation.

DÉMARCHES

La traite atlantique est inscrite dans le contexte général des traites négrières. L'étude s'appuie sur **un exemple de trajet de cette traite.**

CAPACITÉS

Raconter la capture, le trajet, et le travail forcé d'un groupe d'esclaves

Classe de quatrième

Polynésie française

Thème 4 - LES DIFFICULTÉS DE LA MONARCHIE SOUS LOUIS XVI CONNAISSANCES

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Trois aspects sont retenus : les aspirations à des réformes politiques et sociales, l'impact politique de l'indépendance américaine, l'impossible réforme financière.

DÉMARCHES

L'étude est conduite à partir d'**images au choix** (tableaux, caricatures), de **quelques extraits de la constitution américaine**, d'**un exemple de cahier de doléances**

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Le règne de Louis XVI : 1774 – 1792
- La Révolution américaine : 1776 – 1783

Décrire et expliquer les principales difficultés de la monarchie française à la veille de la Révolution et quelques unes des aspirations contenues dans les cahiers de doléances.

II - LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE (environ 25% du temps consacré à l'histoire)

Thème 1 - LES TEMPS FORTS DE LA RÉVOLUTION

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

L'accent est mis sur **trois moments** :

- 1789-1791** : l'affirmation de la souveraineté populaire, de l'égalité juridique et des libertés individuelles ;
- 1792-1794** : la République, la guerre et la Terreur ;
- 1799-1804** : du Consulat à l'Empire.

DÉMARCHES

On renonce à un récit continu des événements de la Révolution et de l'Empire ; l'étude se concentre sur **un petit nombre d'événements** et de **grandes figures à l'aide d'images au choix** pour mettre en évidence les ruptures avec l'ordre ancien.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- La Révolution française : 1789 – 1799. Prise de la Bastille : 14 juillet 1789 ; Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : août 1789 ; proclamation de la République : septembre 1792 ;
- Le Consulat et l'Empire : 1799 – 1815. Napoléon Ier, empereur des Français : 1804

Raconter quelques uns des événements retenus et **expliquer** leur importance

Thème 2 - LES FONDATIONS D'UNE FRANCE NOUVELLE PENDANT LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Les fondations, politiques, économiques, sociales et culturelles d'une France nouvelle.

DÉMARCHES

Une étude au choix parmi les suivantes :

- L'invention de la vie politique.
- Le peuple dans la Révolution.
- La Révolution et les femmes.
- La Révolution, l'Empire et les religions.
- La Révolution, l'Empire et la guerre.

CAPACITÉS

Raconter des événements, des épisodes de la vie d'acteurs révolutionnaires (hommes et femmes), des prises de décision et **expliquer** leurs enjeux et leur importance historique

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de quatrième
Polynésie française

III - Le XIXe SIÈCLE (environ 50% du temps consacré à l'histoire)

Thème 1 - L'ÂGE INDUSTRIEL

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

L'**industrialisation** qui se développe au cours du XIXe siècle en Europe, en Amérique du Nord et en Océanie entraîne des **bouleversements économiques, sociaux, religieux et idéologiques**.

DÉMARCHES

Une étude au choix parmi les suivantes :
 -Une ville industrielle au XIXe siècle.
 -Le chemin de fer au XIXe siècle.
 -Un entrepreneur et son entreprise au XIXe siècle.
 -Ouvriers et ouvrières à la Belle Époque.
 - **La révolution industrielle en Nouvelle Zélande.**
 Cette étude est replacée dans le cadre de l'ensemble des bouleversements économiques et sociaux. Elle débouche sur une découverte des grands courants de pensée religieux et idéologiques (libéralisme et socialisme).

CAPACITÉS

Connaître et utiliser

- Un repère chronologique en liaison avec l'étude choisie
- Le manifeste du Parti communiste 1848
- Encyclique *Rerum Novarum* 1891

Situer sur un planisphère les régions industrialisées à la fin du XIXe siècle

Décrire et expliquer un exemple de mutations liées à l'industrialisation

Caractériser les grandes idéologies (libéralisme et socialisme)

Thème 2 - LA FRANCE ET L'EUROPE EN 1815

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

L'**Europe, en 1815**, donne l'illusion d'un retour à l'ordre ancien. Mais les guerres révolutionnaires ont répandu les idées de la Révolution française et engendrent en réaction le **sentiment national**.

DÉMARCHES

L'analyse d'une **carte de l'Europe en 1815** sert de support à l'étude. Les témoignages sur l'affirmation du sentiment national sont mis en évidence notamment au travers d'**oeuvres artistiques au choix**.

CAPACITÉS

Décrire les grandes transformations sociales, politiques et territoriales issues de la période révolutionnaire en Europe

Connaître et utiliser le repère suivant :

- Congrès de Vienne : 1815

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de quatrième
Polynésie française

Thème 3 - L'ÉVOLUTION POLITIQUE DE LA FRANCE, 1815-1914

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

La succession rapide de **régimes politiques jusqu'en 1870** est engendrée par des ruptures : révolutions, coup d'État, guerre. La victoire des républicains vers 1880 enracine solidement la IIIe République qui résiste à de graves crises.

DÉMARCHES

Les régimes politiques sont simplement caractérisés ; le sens des révolutions de **1830** et de **1848** (établissement du suffrage universel et abolition de l'esclavage) et de **la Commune** est précisé. L'accent est mis sur l'adhésion à la République, son **oeuvre législative**, le rôle central du Parlement : **l'exemple de l'action d'un homme politique** peut servir de fil conducteur. On étudie **l'Affaire Dreyfus** et la **séparation des Églises et de l'État** en montrant leurs enjeux.

CAPACITÉS

Situer dans le temps :

- Les régimes politiques successifs de la France de 1815 à 1914
- L'abolition de l'esclavage
- et le suffrage universel masculin en 1848

Raconter des moments significatifs de la IIIe République (Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire : 1882; Affaire Dreyfus : 1894 - 1906 ; loi de séparation des Églises et de l'État : 1905) et **expliquer** leur importance historique.

Thème 4 - L’AFFIRMATION DES NATIONALISMES

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Au cours du XIXe siècle, les **revendications nationales** font surgir de nouvelles puissances, **bouleversent la carte de l'Europe** et font naître des tensions.

DÉMARCHES

Une étude au choix parmi les suivantes :

- L'unité allemande.
- L'unité italienne.
- La question des Balkans.

L'étude s'appuie sur des oeuvres artistiques ou sur la biographie d'un personnage emblématique (Bismarck, Cavour) et débouche sur la comparaison des cartes de l'Europe en 1848 et en 1914.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser un repère chronologique en liaison avec l'étude choisie

Situer sur une carte les principales puissances européennes à la fin du XIXe siècle

Décrire et expliquer les conséquences des revendications nationales au cours du XIXe siècle

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de quatrième
Polynésie française

Thème 5 - LES COLONIES

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Les conquêtes coloniales assoient la domination européenne. **Les colonies** constituent, dès lors, un monde dominé confronté à la modernité européenne.

DÉMARCHES

Étude :

- d'un exemple **au choix** de conquête coloniale **et**

- d'un exemple **au choix** de société coloniale.

L'exemple de conquête coloniale est pris en Océanie.

L'exemple de société coloniale est pris dans les É.F.O.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant :

- bataille de Fei Pi : 1815
- code de lois Pomare : 1819
- protectorat français sur le royaume Pomare : 1842
- guerre franco-tahitienne : 1844-1846
- annexion du royaume Pomare par la France : 1880
- les empires coloniaux en 1914

Décrire et expliquer quelques unes des modifications introduites par l'arrivée des Européens dans un territoire colonisé.

Thème 6 – CARTE DE L'EUROPE EN 1914

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Les alliances militaires de la fin du XIXe siècle entre les principaux pays européens contribuent à exacerber les tensions.

DÉMARCHES

On observe **la carte** des alliances militaires au début du XXe siècle. **L'évocation de quelques crises au choix** permet de montrer les tensions.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant : les deux alliances et leurs protagonistes en 1914

Classe de quatrième

Géographie

APPROCHES DE LA MONDIALISATION

La classe de quatrième est consacrée à l'étude des relations nouées à l'échelle mondiale et à leurs effets sur les territoires à différentes échelles.

Par des études de cas, il s'agit de mettre la mondialisation en images, en s'appuyant en particulier sur des paysages, et de fournir quelques éléments simples de description, d'analyse et d'explication de ce processus. Une place est faite, dans le programme, aux débats que suscite la mondialisation.

La mondialisation transforme la hiérarchie des États et développe ou réduit les inégalités socio-spatiales sur les territoires.

Des études de paysages, de cartes et la réalisation de croquis donnent aux élèves une première approche de son impact sur les dynamiques territoriales.

Au fur et à mesure de l'avancement du programme les études de cas permettent d'approfondir un parcours du monde et d'élaborer une carte simple de l'organisation du monde d'aujourd'hui.

Pour localiser et situer, pour comprendre et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme.

I - DES ÉCHANGES À LA DIMENSION DU MONDE (environ 40% du temps consacré à la géographie)	
Thème 1. - LES ESPACES MAJEURS DE PRODUCTION ET D'ÉCHANGES	
<i>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</i>	
CONNAISSANCES Les ports et les littoraux sont des lieux privilégiés de la production et des échanges mondiaux de marchandises.	DÉMARCHES Étude de cas : une zone industrialo portuaire (ZIP) au choix -en Europe (par exemple Rotterdam), -en Asie (par exemple Singapour ou Shanghai). On s'interroge sur la situation du port choisi à différentes échelles, sur les aménagements, les produits fabriqués, importés et exportés et les acteurs de la production et des échanges. La zone industrialo portuaire est replacée sur un planisphère des grands ports mondiaux et des principales façades maritimes.
CAPACITÉS Décrire les principaux aménagements de l'ensemble portuaire choisi Localiser et situer l'ensemble choisi sur un planisphère des grandes voies maritimes mondiales Expliquer pourquoi les littoraux et les grands ports sont les lieux privilégiés de la mondialisation des échanges Nommer et localiser sur un planisphère les principales façades maritimes	

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de quatrième
Polynésie française

Thème 2. - LES ÉCHANGES DE MARCHANDISES

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Les transports maritimes

Les échanges mondiaux et régionaux de marchandises se déroulent, majoritairement par voie maritime, entre les espaces de production et d'échange précédemment étudiés. Canaux et détroits sont des points de passage stratégiques.

DÉMARCHES

Une étude de cas au choix :

-Les différentes étapes du transport d'un produit de consommation (agro alimentaire ou industriel) de son lieu de production à son lieu de consommation, par exemple le monoï AO (Appellation d'Origine), une console de jeux, un ordinateur...
 -Les activités et le réseau d'une grande compagnie de transport maritime. Le développement des échanges et la rationalisation du transport maritime sont mis en évidence. Une attention particulière est portée aux acteurs de ces échanges.
 L'étude de cas, qui doit prendre ancrage dans le milieu local, est mise en perspective dans la croissance des échanges mondiaux et sur un planisphère des pôles et des flux majeurs du commerce mondial.

CAPACITÉS

Décrire le trajet :

-du produit étudié de sa zone de production à sa zone de consommation
 -d'un navire appartenant à une grande compagnie de transport maritime

Réaliser un croquis à l'échelle mondiale des pôles et des flux majeurs des échanges mondiaux.

Localiser et situer quelques grands points de passage stratégiques (canaux et détroits)

Thème 3. LES MOBILITÉS HUMAINES

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Migrations et tourisme dans le monde

Les mobilités humaines qui se développent à l'échelle régionale et mondiale n'affectent qu'une part limitée de la population mondiale. Quelle que soit leur nature (économique, politique ou touristique), elles exploitent les discontinuités entre les espaces et elles affectent de manière différenciée pays de départ et pays d'arrivée.

DÉMARCHES

Une étude de cas au choix :

-un flux migratoire en Océanie;
 -un espace touristique au Maghreb, à Hawaï, en Australie (Gold Coast).
 Ces études de cas sont replacées sur un planisphère dans le contexte des migrations et du tourisme dans le monde.

CAPACITÉS

Décrire :

-les effets de ces déplacements de population sur les pays de départ et sur les pays d'arrivée -l'impact du tourisme sur l'espace étudié

Localiser et situer :

-les principales zones de départ et d'arrivée des migrants sur un planisphère et sur une carte du Pacifique
 -les espaces touristiques majeurs et les grands flux du tourisme mondial sur des cartes à différentes échelles sur un planisphère **et sur une carte du Pacifique**

Classe de quatrième

Polynésie française

Thème 4 -On traitera un thème parmi les deux suivants :

LES LIEUX DE COMMANDEMENT

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Les grandes métropoles

Centres décisionnels majeurs, elles concentrent le pouvoir économique, financier, culturel, politique et technologique.

DÉMARCHES

Une étude de cas :

- Tokyo dans la mégapole japonaise.
 Cette étude cas débouche sur la présentation de planisphères : grandes métropoles, places boursières, réseau mondial de l'Internet ...

CAPACITÉS

Décrire et expliquer ce qu'est une métropole mondiale à partir de l'exemple choisi.

Localiser les grandes métropoles mondiales et **les pays où elles se situent**

LES ENTREPRISES TRANSNATIONALES

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Les firmes transnationales

Ce sont des acteurs importants dans le processus de mondialisation : pays d'origine, stratégies d'investissement et d'implantation, effets socio-spatiaux.

DÉMARCHES

Une étude de cas :

- Une firme transnationale et son implantation mondiale.
 La firme étudiée est mise en contexte en particulier à partir de planisphères des investissements directs à l'étranger (IDE), de l'implantation des sièges sociaux des principales firmes transnationales.

CAPACITÉS

Décrire la stratégie de la firme transnationale choisie pour l'étude de cas.

Localiser et situer les principales zones recevant les investissements des firmes transnationales.

II - LES TERRITOIRES DANS LA MONDIALISATION (environ 50% du temps consacré à la géographie)

Thème 1 - LES ÉTATS-UNIS

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Les États-Unis dans la mondialisation.

Les conséquences de la mondialisation sur l'organisation du territoire.

L'étude met en évidence les espaces majeurs de la puissance et les différenciations spatiales qui découlent de la métropolisation et de la littoralisation des activités.

DÉMARCHES

L'étude s'appuie sur des exemples de la puissance des États-Unis dans le monde.

L'étude conduit à la réalisation d'**un croquis** de l'organisation du territoire des États-Unis.

CAPACITÉS

Localiser et situer sur une carte au moins cinq métropoles des États-Unis et la Mégapole du Nord-Est

Décrire et expliquer quelques paysages représentatifs du territoire des États-Unis

Réaliser un croquis rendant compte des grands traits de l'organisation du territoire des États-Unis

Localiser et situer sur un planisphère les principaux pôles de puissance mondiaux

Classe de quatrième

Polynésie française

Thème 2 - LES PUISSANCES ÉMERGENTES

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

La montée en puissance des pays émergents.
Elle a des conséquences sur l'organisation de leur territoire et génère à la fois du développement et de nouvelles inégalités socio-spatiales.

DÉMARCHES

Une étude de cas au choix :

- la Chine,
 - l'Inde,
 - le Brésil.
- L'étude conduit à la réalisation d'un croquis de l'organisation du territoire choisi.

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- au moins trois métropoles chinoises ou indiennes ou brésiliennes
- les grands pays émergents sur un planisphère

Réaliser un croquis rendant compte des grands traits de l'organisation du territoire du pays choisi

Décrire et expliquer les caractéristiques essentielles d'un pays émergent

Thème 3 - LES PAYS PAUVRES

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Les États les plus pauvres présentent des caractéristiques communes : déficit de développement et pauvreté, marginalisation économique, problèmes politiques, inégalités socio-spatiales à toutes les échelles, mais aussi perspectives de développement.

DÉMARCHES

Étude de cas au choix : un « pays moins avancé » (PMA) par exemple Kiribati, Vanuatu, Samoa, Salomon....

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- l'État étudié et sa capitale,
- quelques PMA en particulier ceux de la région océanienne.

Décrire et expliquer les caractéristiques essentielles d'un PMA à partir de l'exemple de l'État étudié.

III- QUESTIONS SUR LA MONDIALISATION (environ 10% du temps consacré à la géographie)

Thème 1 : LA MONDIALISATION ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

La mondialisation est porteuse d'uniformisation mais la diversité des cultures, des langues et des religions demeure.

DÉMARCHES

On s'appuie sur l'exemple de la diversité linguistique et religieuse dans le monde actuel.

CAPACITÉS

Localiser et situer les grandes aires linguistiques et religieuses.

Thème 2 : LA MONDIALISATION ET SES CONTESTATIONS

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Les effets économiques, sociaux, environnementaux, culturels de la mondialisation font l'objet de débats contradictoires.

DÉMARCHES

Un débat à enjeu spatial fort, au choix.

Classe de quatrième

Programme d'enseignement moral et civique pour l'école élémentaire et le collège (cycles 2, 3 et 4)

Principes généraux

Articulés aux finalités éducatives générales définies par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République, les axes principaux du programme d'enseignement moral et civique de l'école élémentaire au lycée se fondent sur les principes et les valeurs inscrits dans les grandes déclarations des Droits de l'homme, la Convention internationale des droits de l'enfant et dans la Constitution de la Ve République.

1. L'éducation morale n'est pas du seul fait ni de la seule responsabilité de l'école ; elle commence dans la famille. L'enseignement moral et civique porte quant à lui sur les principes et valeurs nécessaires à la vie commune dans une société démocratique. Il se fait dans le cadre laïque qui est celui de la République et de l'école. Ce cadre impose de la part des personnels de l'éducation nationale une évidente obligation de neutralité, mais celle-ci ne doit pas conduire à une réticence, voire une abstention, dans l'affirmation des valeurs transmises. Les enseignants et les personnels d'éducation sont au contraire tenus de promouvoir ces valeurs dans tous les enseignements et dans toutes les dimensions de la vie scolaire.
2. Cet enseignement a pour objet de transmettre et de faire partager les valeurs de la République acceptées par tous, quelles que soient les convictions, les croyances ou les choix de vie personnels. Ce sont les valeurs et les normes impliquées par l'acte même d'éduquer telle qu'une école républicaine et laïque peut en former le projet. Elles supposent une école à la fois exigeante et bienveillante qui favorise l'estime de soi et la confiance en soi des élèves, conditions indispensables à la formation globale de leur personnalité. Cet enseignement requiert de l'enseignant une attitude à la fois compréhensive et ferme. À l'écoute de chacun, il encourage l'autonomie, l'esprit critique et de coopération. Il veille à éviter toute discrimination et toute dévalorisation entre élèves.
3. Les connaissances et compétences à faire acquérir ne sont pas juxtaposées les unes aux autres. Elles s'intègrent dans une culture qui leur donne sens et cohérence et développe les dispositions à agir de façon morale et civique.
4. L'enseignement moral et civique a pour but de favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Il met en œuvre quatre principes a)- penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix (principe d'autonomie) b)- comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (principe de discipline) c)- reconnaître le pluralisme des opinions, des convictions, des croyances et des modes de vie (principe de la coexistence des libertés) ; d)- construire du lien social et politique (principe de la communauté des citoyens).
5. L'enseignement moral et civique privilégie la mise en activité des élèves. Il suppose une cohérence entre ses contenus et ses méthodes (discussion, argumentation, projets communs, coopération...). Il prend également appui sur les différentes instances qui permettent l'expression des élèves dans les écoles et les collèges.
6. L'enseignement moral et civique doit avoir un horaire spécialement dédié. Mais il ne saurait se réduire à être un contenu enseigné « à côté » des autres. Tous les enseignements à tous les degrés doivent y être articulés en sollicitant les dimensions émancipatrices et les dimensions sociales des apprentissages scolaires, tous portés par une même exigence d'humanisme. Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement.
7. Les connaissances et les compétences visées par l'enseignement moral et civique se construisent progressivement en lien avec la maturité de l'élève et son développement psychologique et social. Cela nécessite la reprise des objets enseignés et la consolidation des acquis en suivant des démarches diversifiées et adaptées à l'âge des élèves, afin que l'équipe puisse construire sur chacun des cycles une progression définie autour de quelques repères annuels.
8. Le caractère spécifique de l'enseignement moral et civique suppose la valorisation du travail en groupe ainsi que le recours à des travaux interdisciplinaires ; cet enseignement fait l'objet d'une évaluation qui porte sur des connaissances et des compétences mises en œuvre dans des activités personnelles ou collectives et non sur le comportement de l'élève.

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique

Classe de quatrième

Polynésie française

Finalités

Loin de l'imposition de dogmes ou de modèles de comportements, l'enseignement moral et civique vise à l'acquisition d'une culture morale et civique et d'un esprit critique qui ont pour finalité le développement des dispositions permettant aux élèves de devenir progressivement conscients de leurs responsabilités dans leur vie personnelle et sociale. Cet enseignement articule des valeurs, des savoirs et des pratiques.

Valeurs

La morale enseignée à l'école est une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté républicaine et démocratique. Ces valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations.

Savoirs

Cet enseignement requiert l'appropriation de savoirs (littéraires, scientifiques, historiques, juridiques...). Il n'existe pas de culture morale et civique sans les connaissances qui instruisent et éclairent les choix et l'engagement éthiques et civiques des personnes.

Pratiques

Développer les dispositions morales et civiques, c'est développer une disposition à raisonner, à prendre en compte le point de vue de l'autre et à agir. L'enseignement moral et civique est par excellence un enseignement qui met les élèves en activité individuellement et collectivement. Il n'est ni une simple exhortation édifiante, ni une transmission magistrale de connaissances et de valeurs. Il s'effectue, autant que possible, à partir de situations pratiques, dans la classe et dans la vie scolaire, au cours desquelles les élèves éprouvent la valeur et le sens de cet enseignement (conseils d'élèves, mise en scène de dilemmes moraux, jeux de rôles, débats réglés...).

Architecture

La culture morale et civique comporte quatre dimensions, liées entre elles : une dimension sensible, une dimension normative, une dimension cognitive et une dimension pratique.

La sensibilité

La sensibilité est une composante essentielle de la vie morale et civique : il n'y a pas de conscience morale qui ne s'émeuve, ne s'enthousiasme ou ne s'indigne. L'éducation à la sensibilité vise à mieux connaître et identifier ses sentiments et émotions, à les mettre en mots et à les discuter, et à mieux comprendre ceux d'autrui.

Le droit et la règle

L'éducation au droit et à la règle vise à faire acquérir le sens des règles au sein de la classe, de l'école ou de l'établissement. Elle a pour finalité de faire comprendre comment, au sein d'une société démocratique, des valeurs communes s'incarnent dans des règles communes. Elle tient compte du fait que les qualités attendues des futurs citoyens sont destinées à s'exprimer dans un cadre juridique et réglementaire donné que ces mêmes citoyens peuvent faire évoluer.

Le jugement

La formation du jugement moral doit permettre de comprendre et de discuter les choix moraux que chacun rencontre dans sa vie. C'est le résultat d'une éducation et d'un enseignement qui demandent, pour les élèves, d'appréhender le point de vue d'autrui, les différentes formes de raisonnement moral, d'être mis en situation d'argumenter, de délibérer en s'initiant à la complexité des problèmes moraux, et de justifier leurs choix. Les élèves sont des sujets dont l'autonomie ne peut être progressivement acquise que s'ils ont la capacité de veiller à la cohérence de leur pensée, à la portée de leurs paroles et à la responsabilité de leurs actions. Le développement du jugement moral, modulé selon les âges, fait appel de manière

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de quatrième
Polynésie française

privilegiée aux capacités d'analyse, de discussion, d'échange, de confrontation des points de vue dans des situations problèmes. Il demande une attention particulière au travail du langage, dans toutes ses expressions écrites ou orales.

L'engagement

On ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans le cadre scolaire et plus généralement la vie collective. L'école doit permettre aux élèves de devenir acteurs de leurs choix, et de participer à la vie sociale de la classe et de l'établissement dont ils sont membres. L'esprit de coopération doit être encouragé, la responsabilité vis-à-vis d'autrui mise à l'épreuve des faits.

Organisation des tableaux

Les différentes dimensions de l'enseignement moral et civique se construisent de façon continue et progressive du début du cycle 2 jusqu'à la fin du cycle 4 en prenant appui sur le travail accompli à l'école maternelle. Les objectifs de formation sont donc, pour chaque dimension, identiques aux cycles 2, 3 et 4. Les compétences, connaissances, attitudes et objets d'enseignement mentionnés dans les colonnes précisent la progressivité de la formation de l'élève d'un cycle à l'autre.

La sensibilité : soi et les autres		
Objectifs de formation		
1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.		
2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.		
3. Se sentir membre d'une collectivité.		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Exprimer des sentiments moraux à partir de questionnements ou de supports variés et les confronter avec ceux des autres (proches ou lointains).	- Connaissance et reconnaissance de sentiments. - Connaissance et structuration du vocabulaire des sentiments moraux.	- Réflexions sur les différentes formes de racismes et de discriminations : partir d'une délibération du Défenseur des droits, d'un récit fictionnel ou de la vie quotidienne, de jeux de rôles, d'une recherche documentaire, d'œuvres artistiques, ou de la pratique de l'éducation physique et sportive.
2/a - Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui.	- Connaissance de soi et respect de l'autre, en lien avec l'éducation affective et sexuelle. - L'identité personnelle ; l'identité légale. - La question des addictions.	- La médiation scolaire : à partir d'une situation de tension dans une classe, travail mené par le professeur et le CPE avec le groupe d'élèves concernés, puis réflexion commune avec la classe (heure de vie de classe), puis travail écrit ou oral des élèves.
3/a - Comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civiques, sociaux, culturels, religieux.	- Expressions littéraires et artistiques et connaissance historique de l'aspiration à la liberté. - La francophonie. - Sentiment d'appartenance au destin commun de l'humanité.	- Étude d'une action en faveur de la solidarité sociale ou du développement durable.
3/b - Connaître les principes, valeurs et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.	- Citoyenneté française et citoyenneté européenne : principes, valeurs, symboles.	

Programme d'histoire – géographie, enseignement moral et civique
Classe de quatrième
Polynésie française

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres		
Objectifs de formation		
1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.		
2. Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.		
Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Expliquer les grands principes de la justice (droit à un procès équitable, droit à la défense) et leur lien avec le règlement intérieur et la vie de l'établissement.	- Le rôle de la justice : principes et fonctionnement. - Le règlement de l'établissement et les textes qui organisent la vie éducative.	- Du duel au procès, à partir d'exemples historiques ou littéraires. - L'usage d'Internet dans la vie sociale et politique.
1/b- Identifier les grandes étapes du parcours d'une loi dans la République française.	- La loi et la démocratie représentative. Leur lien avec la Constitution et les traités internationaux.	- Sensibilisation aux risques d'emprise mentale.
2/a - Définir les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.	- Les différentes déclarations des Droits de l'homme. - Le statut juridique de l'enfant.	- Élaboration d'un projet de règlement intérieur ou d'une modification de celui-ci. - Évolution de la perception de la place de l'enfant dans l'histoire. - La question du dopage à partir de plusieurs entrées relevant de la physiologie, de l'analyse des pratiques sociales et de la question du droit. - Participation à des audiences au tribunal.

Classe de quatrième

Polynésie française

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Objectifs de formation

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Expliquer les différentes dimensions de l'égalité, distinguer une inégalité d'une discrimination.	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes dimensions de l'égalité. - Les différentes formes de discrimination (raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes...). 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de l'influence des sondages d'opinion dans le débat public. - La question des médias : dans le cadre de la Semaine de la presse, mener une réflexion sur la place et la diversité des médias dans la vie sociale et politique, sur les enjeux de la liberté de la presse.
1/b - Comprendre les enjeux de la laïcité (liberté de conscience et égalité des citoyens).	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes de la laïcité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur la Charte de la laïcité.
2/a - Reconnaître les grandes caractéristiques d'un État démocratique.	<ul style="list-style-type: none"> - Les principes d'un État démocratique et leurs traductions dans les régimes politiques démocratiques (ex. : les institutions de la Ve République). 	<ul style="list-style-type: none"> - Égalité et non-discrimination : la perspective temporelle et spatiale, la dimension biologique de la diversité humaine, sa dimension culturelle, l'expression littéraire de l'inégalité et de l'injustice, le rôle du droit, l'éducation au respect de la règle.
2/b - Comprendre que deux valeurs de la République, la liberté et l'égalité, peuvent entrer en tension.	<ul style="list-style-type: none"> - Les libertés fondamentales (libertés de conscience, d'expression, d'association, de presse) et les droits fondamentaux de la personne. - Problèmes de la paix et de la guerre dans le monde et causes des conflits. 	<ul style="list-style-type: none"> - Exercice du débat contradictoire.

Classe de quatrième

Polynésie française

L'engagement : agir individuellement et collectivement

Objectifs de formation

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.

2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

Connaissances, capacités et attitudes visées	Objets d'enseignement	Exemples de pratiques en classe, à l'école, dans l'établissement
1/a - Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité.	- Les responsabilités individuelles et collectives face aux risques majeurs. - La sécurité des personnes et des biens : organisations et problèmes.	- Semaine citoyenne à l'occasion de l'élection des élèves délégués : procédure des candidatures, rédaction des professions de foi, règles du vote.
2/a - Expliquer le sens et l'importance de l'engagement individuel ou collectif des citoyens dans une démocratie.	- L'exercice de la citoyenneté dans une démocratie (conquête progressive, droits et devoirs des citoyens, rôle du vote, évolution des droits des femmes dans l'histoire et dans le monde...).	- Instances participatives associant les représentants des élèves.
2/b Connaître les principaux droits sociaux.	- L'engagement politique, syndical, associatif, humanitaire : ses motivations, ses modalités, ses problèmes.	- Les citoyens face aux risques naturels : à partir d'exemples de séismes, mener un travail sur les parts respectives des aléas naturels, des contextes sociaux et politiques, des responsabilités individuelles et collectives.
2/c - Comprendre la relation entre l'engagement des citoyens dans la cité et l'engagement des élèves dans l'établissement.	- Le rôle de l'opinion dans le débat démocratique. - L'engagement solidaire et coopératif de la France : les coopérations internationales et l'aide au développement.	- À l'occasion du recensement des élèves âgés de 15 ans, faire comprendre le sens de cette opération, son lien avec la JDC et le rôle des citoyens dans la Défense nationale.
2/d - Connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale.	- La Journée défense et citoyenneté. - Les citoyens et la Défense nationale, les menaces sur la liberté des peuples et la démocratie, les engagements européens et internationaux de la France.	- Étude d'une action militaire dans le cadre de l'Onu. - Création et animation de club ou d'association dans l'établissement, participation au foyer socio-éducatif et à l'association sportive.